



COMMUNE DE SAINT-NICOLAS D'ALIERMONT

Exercice 2025 - Rapport d'orientations budgétaires

Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, la présentation du rapport d'orientations budgétaires (ROB) constitue une étape préalable à l'adoption du budget primitif. Il vise à informer les élus et les citoyens sur la situation financière de la commune de Saint-Nicolas d'Aliermont et sur les grandes orientations budgétaires pour l'exercice 2025 et les perspectives envisageables pour les exercices suivants.

Le présent rapport budgétaire qui appelle à débat, pose dans un premier temps le contexte économique national et international, puis vient analyser la situation particulière de la commune, ses orientations budgétaires ainsi que les actions engagées à travers la mise en œuvre des budgets principaux et budgets annexes.

1- Contexte budgétaire et économique en 2025

1-1 Situation de la France

Contexte national

En 2025, la France traverse une période de réajustement budgétaire et économique significatif. Le gouvernement a présenté et fait voter un budget qui porte une réduction du déficit public à 5,4 % du PIB, contre 6,1 % en 2024. Le budget national a été voté en février 2025, soit près d'un mois et demi de retard, situation qui a plongé le pays en général, et les collectivités territoriales en particulier, dans une forte inquiétude sur la pérennité de leurs actions et projets.

Les prévisions de croissance pointent une croissance économique modérée à hauteur de 1.7% du PIB en 2025, après la progression actée de 1.2% en 2024.

L'inflation, quant à elle, poursuit une tendance baissière et devrait atteindre 1,8 % en 2025, après 2,1 % en 2024. La baisse de l'inflation devrait contribuer à améliorer le pouvoir d'achat des ménages, cependant, les études indiquent un repli de la consommation des ménages face à l'incertitude devant l'avenir.

En 2025, la France s'engage dans une stratégie de consolidation budgétaire visant à réduire le déficit et à maîtriser la dette publique, tout en soutenant une croissance économique modérée et favorisant une baisse de l'inflation.

Les principales mesures budgétaires nationales en 2025 portent sur :

- La réduction des dépenses publiques : Le budget prévoit des coupes budgétaires de 50 milliards d'euros, affectant divers secteurs
- L'augmentation des recettes fiscales en vue d'accroître les recettes de l'état : avec des mesures de hausses d'impôts ciblant les grandes entreprises et les contribuables à hauts revenus

Malgré ces efforts, les défis persistent, et pour plusieurs années, car le niveau de la dette publique reste préoccupant. Les projections indiquent qu'elle pourrait atteindre 130 % du PIB d'ici la fin de la décennie si des mesures supplémentaires ne sont pas prises.

Contexte international

La politique économique américaine menée depuis le début de l'année 2025, va exercer une influence notable sur l'économie française et qui risque d'avoir des effets notables sur la situation économique française et européenne.

En effet, les politiques commerciales et fiscales américaines en 2025 créent des défis pour l'économie française, notamment en matière de commerce, de fiscalité et de compétitivité.

On peut citer notamment :

- l'instauration de tarifs douaniers de 25% sur les importations d'acier et d'aluminium, qui affectant les exportations européennes, y compris françaises. Bien que la France ne soit pas un grand producteur de ces métaux, elle pourrait subir des impacts indirects si des importations détournées, notamment en provenance de Chine, inondent le marché européen.
- le conflit entre les États-Unis et des pays européens, dont la France, sur la taxation numérique imposée aux géants technologiques américains. L'administration américaine a rejeté un accord fiscal mondial de 2021 et envisage d'utiliser le système fiscal américain pour riposter contre ces taxes, ce qui pourrait entraîner des tensions fiscales transatlantiques.
- la divergence de croissance entre l'économie américaine qui affiche une croissance robuste, soutenue par des politiques fiscales expansionnistes et des investissements privés et la croissance de la France et d'autres pays européens qui connaissent une croissance plus modeste, ce qui pourrait accentuer les déséquilibres économiques entre les deux régions.
- les divergences entre la politique monétaire américaine, avec des taux d'intérêt potentiellement plus élevés, et celle de la zone euro pourraient entraîner des fluctuations des taux de change, affectant la compétitivité des exportations françaises.

L'état de l'économie nationale en 2025 impacte les budgets locaux via des recettes fiscales moins dynamiques, une réduction des dotations de l'État et une hausse des coûts de fonctionnement, limitant la capacité d'investissement des collectivités et accentuant la pression sur leur gestion financière.

1.2 Situation des collectivités locales

En 2025, dans le cadre de la réduction du déficit public, le gouvernement français a initialement proposé que les collectivités territoriales contribuent à hauteur de 5 milliards d'euros. Cependant, après des discussions avec les élus locaux et des délibérations parlementaires, cet effort a été réduit à 2,2 milliards d'euros.

Les collectivités territoriales françaises sont appelées en 2025 à participer à l'effort de redressement budgétaire national, avec une contribution financière ajustée suite aux négociations entre le gouvernement et les élus locaux.

Les 450 plus grandes collectivités, dont les dépenses de fonctionnement dépassent 40 millions d'euros, sont particulièrement mises à contribution. On peut noter une mesure particulière qui a été renforcée : un prélèvement sur les recettes fiscales de ces collectivités est effectué pour constituer un fonds de réserve destiné à soutenir les collectivités en difficulté.

De nombreux maires et représentants des collectivités ont exprimé leur mécontentement face à ces mesures, estimant qu'elles pourraient affecter les services publics locaux et l'investissement.

Les impacts prévisibles citées ci-après sont non exhaustives :

- Des recettes locales en berne

Les difficultés économiques ralentissent les investissements immobiliers, limitant l'évolution des bases taxables, et par conséquent, la taxe foncière.

De même, le ralentissement de la croissance économique génère moins de profit pour les entreprises, ce qui impacte cette cotisation dont une partie revient à certaines collectivités

- Des dotations de l'état en baisse

En 2025, un effort budgétaire de 2,2 milliards d'euros est demandé aux collectivités, ce qui entraîne des contraintes sur leurs finances.

L'État, engagé dans un effort de réduction du déficit public, peut décider de diminuer les dotations aux collectivités (ex. la Dotation Globale de Fonctionnement - DGF).

- Hausse des dépenses contraintes

La revalorisation du point d'indice des fonctionnaires décidée au niveau national alourdit les charges de personnel des collectivités.

Par ailleurs, les collectivités doivent faire face à des dépenses accrues pour le chauffage des bâtiments publics, l'éclairage et les transports, du fait de l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières, impactés par la situation économique mondiale.

- Moins de marges pour l'investissement local

Face à des budgets contraints, les collectivités vont probablement réduire leurs investissements en équipements, infrastructures, et aménagements publics. Sachant que 75 des investissements sont portés par les collectivités locales, cela va freiner le dynamisme économique local, créant un cercle vicieux de croissance faible et de budgets tendus.

- Aggravation de l'endettement pour compenser les baisses de ressources

Certaines collectivités peuvent être amenées à recourir davantage à l'emprunt pour financer leurs projets, augmentant leur dette à moyen terme.

A l'annonce des mesures budgétaires s'imposant aux collectivités locales et face à l'incertitude économique pesant sur le pays, la commune de Saint-Nicolas d'Aliermont s'engage à renforcer les mesures déjà mise en œuvre depuis 2021 : réduire les dépenses de fonctionnement, prospecter toutes les recettes potentielles afin de maintenir les services publics proposés aux habitants de la commune et du territoire.

2- Commune de Saint-Nicolas d'Aiermont : atterrissage budgétaire 2024 et orientations 2025

2.1 Bilan de l'exercice 2024- atterrissage prévisionnel

En 2025, la présentation des bilans de l'exercice 2024 sera établie par le compte financier unique (CFU). Il s'agit d'un document budgétaire qui remplace et fusionne le compte administratif élaboré par le maire, et le compte de gestion produit par le comptable public.

L'objectif est de simplifier et moderniser la présentation des comptes des collectivités territoriales, en rassemblant toutes les informations financières dans un seul document. Le CFU doit faciliter l'analyse et le contrôle des finances locales en évitant les doublons et incohérences entre les deux documents précédents.

Budgets principaux

2.1.1 Budget principal commune

La collectivité a rencontré des difficultés de trésorerie en 2024, du fait du décalage de plusieurs mois entre le paiement des factures aux prestataires et fournisseurs et le versement des subventions.

Cependant, grâce aux mesures mises en place et aux efforts demandés à l'ensemble des services, l'exercice 2024 se clôture mieux qu'il n'a commencé.

La section fonctionnement a présenté un solde positif, grâce à une maîtrise des dépenses courantes et une stabilisation des recettes fiscales.

En termes d'investissements, le besoin de financement est négatif, les recettes restant à réaliser étant supérieures aux dépenses restant à réaliser.

Bilan 2024 en résumé

En investissement :

A la fin de l'exercice 2024, on constate que les dépenses d'investissement sont supérieures de 69 151 euros par rapport aux recettes.

Cependant, les recettes d'investissement restant à réaliser sont 178 600 euros supérieures aux dépenses d'investissement restant à réaliser, et permettent de les couvrir en totalité.

En fonctionnement :

A la fin de l'exercice 2024, on constate que les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de 152 529 euros en comparaison aux prévisions du budget initial voté en avril 2024.

Le résultat recettes réelles - dépenses réelles fait apparaître un excédent de 652 111 euros.

SECTION INVESTISSEMENT				
INVESTISSEMENT DEPENSES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	RAR
CH001	Solde execution 2023	132 998,95		
CH 21	PGM 104	2 139 308,89	1 753 045,19	333 208,27
	PGM 106	136 431,61	18 605,82	17 825,79
	PGM 107	2 000,00	-	2 000,00
	PGM 108	148 819,65	46 272,98	4 498,89
	PGM 120	527 265,75	321 206,40	205 562,00
CH 16	emprunts et dettes	506 200,00	442 272,17	-
CH 21	immo corporelles	15 000,00	9 201,60	-
CH 240	PGM 240	12 500,00	-	-
	<i>DEPENSES REELLES INVEST</i>	<i>3 620 524,85</i>	<i>2 590 604,16</i>	<i>563 094,95</i>
OP 040	Opérations d'ordre	5 604,64	5 189,99	-
	TOTAL DEPENSES INVEST	3 626 129,49	2 595 794,15	563 094,95
INVESTISSEMENT RECETTES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	RAR
OP 024	Produits de cessions	100 000,00	0	
10	dotations et fonds divers	304 565,52	407 535,79	
13	subventions d'investissements	2 771 563,97	1 681 392,33	741 694,98
	<i>RECETTES REELLES INVEST</i>	<i>3 176 129,49</i>	<i>2 088 928,12</i>	<i>741 694,98</i>
OP 021	Virement de la section fonctionnement			
OP 040	OP ORDRE	450 000,00	437 714,60	
	TOTAL RECETTES INVEST	3 626 129,49	2 526 642,72	741 694,98
	RESULTATS PREVISIONNELS section investissement 2024		69 151,43	
	BESOINS EN FINANCEMENT (négatif)			- 178 600,03

SECTION FONCTIONNEMENT			
FONCTIONNEMENT DEPENSES			
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024
11	Charges à caractère general	1 167 496,00	1 098 004,72
12	Charges de personnel	3 103 903,10	3 080 441,08
14	Atténuation de produits	1 504,00	1 504,00
65	Autres charges de gestion	404 120,00	360 339,29
66	Charges financières	84 232,64	73 432,25
67	charges spécifiques	3 000,00	1 005,01
68	Dotations aux amortissements	3 000,00	-
	DEPENSES REELLES FONCT	4 767 255,74	4 614 726,35
OP 042	opérations d'ordre	440 000,00	437 714,60
	TOTAL DEPENSES FONCT	5 207 255,74	5 052 440,95
FONCTIONNEMENT RECETES			
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024
OP 002	Resultat ex antérieurs	412 238,74	
13	Atténuation de charges	150 000,00	163 190,59
70	Produits des services	353 100,00	380 891,33
73	Impôts et taxes	1 629 527,00	1 626 275,00
731	Fiscalité locale	1 315 300,00	1 307 521,40
74	Dotations et participations	1 206 110,00	1 537 372,09
75	Autres produits de gestion	135 120,00	147 314,20
76	Produits financiers	10,00	61,47
77	Produits spécifiques	100 151,00	104 211,48
	RECETTES REELLES FONCT	5 301 556,74	5 266 837,56
Op 042	opérations d'ordre	5 700,00	5 189,99
	TOTAL RECETTES FONC	5 307 256,74	5 272 027,55
	RESULTATS PREVISIONNELS dep/recettes reels 2024	-	652 111,21
	RESULTATS PREVISIONNELS section fonctionnement 2024		219 586,60
	RESULTATS CUMULES PREVISIONNELS FNT 2024		631 825,34

2.1.1 Budget principal CCAS

CCAS execution 2024

SECTION INVESTISSEMENT				
INVESTISSEMENT DEPENSES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	RAR
CH001	Solde execution 2023	4 990,10	-	-
CH 21	21838- Autre matériel inform	1 990,10		
	2188- autres	3 909,90	-	
	<i>DEPENSES REELLES INVEST</i>	<i>10 890,10</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
OP 040	Opérations d'ordre	600,00	-	-
	TOTAL DEPENSES INVEST	11 490,10	-	-
INVESTISSEMENT RECETTES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	RAR
10	1068- excédent	4 990,10	4 990,10	
13	département	2 000,00	-	-
	<i>RECETTES REELLES INVEST</i>	<i>6 990,10</i>	<i>4 990,10</i>	<i>-</i>
OP 021	Virement de la section fonction	-	-	
OP 040	OP ORDRE	4 500,00	4 255,96	
	TOTAL RECETTES INVEST	11 490,10	9 246,06	-
	RESULTATS PREVISIONNELS section investissement 2024	-	9 246,06	
	BESOINS EN FINANCEMENT (négatif)			-
SECTION FONCTIONNEMENT				
FONCTIONNEMENT DEPENSES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	
11	Charges à caractère général	8 845,73	7 605,49	
12	Charges de personnel	1 009 410,03	970 229,71	
65	Autres charges de gestion	147 710,00	145 001,19	
	<i>DEPENSES REELLES FONCT</i>	<i>1 165 965,76</i>	<i>1 122 836,39</i>	
OP 042-023	opérations d'ordre	8 000,00	4 255,96	
	TOTAL DEPENSES FONCT	1 173 965,76	1 127 092,35	
FONCTIONNEMENT RECETES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	
OP 002	Resultat ex antérieurs	120 555,66		
13	Atténuation de charges	3 000,00	5 690,26	
70	Produits des services	839 800,10	920 233,49	
74	Dotations et participations	210 000,00	100 000,00	
75	Autres produits de gestion	10,00	451,56	
77	Produits spécifiques	-	948,00	
	<i>RECETTES REELLES FONCT</i>	<i>1 173 365,76</i>	<i>1 027 323,31</i>	
Op 042	opérations d'ordre	600,00	-	
	TOTAL RECETTES FONC	1 173 965,76	1 027 323,31	
	RESULTATS PREVISIONNELS dep/recettes reels 2024		95 513,08	
	RESULTATS PREVISIONNELS section fonctionnement 2024	-	99 769,04	
	RESULTATS CUMULES PREVISIONNELS FNT 2024		20 786,62	

Bilan 2024 – CCAS en résumé

A la fin de l'exercice 2024, on constate que les dépenses réelles de de fonctionnement sont en baisse de 43 129 euros en comparaison aux prévisions du budget initial voté en avril 2024.
En revanche, les recettes réelles sont en baisse de 146 042 euros par rapport aux prévisions.

Budgets annexes

2.1.3 Budget annexe eau potable

SECTION INVESTISSEMENT				
INVESTISSEMENT DEPENSES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	RAR
20	Dépenses imprévues	24 639,90		
CH 21	PGM 100- op non affectées	471 258,76	-	1 258,76
	PGM 102- protection captage	12 250,00	-	2 250,00
	PGM 104- réseaux	802 968,00	35 525,30	224 012,27
CH 16	emprunts et dettes	3 200,00	3 198,53	-
	DEPENSES REELLES INVEST	1 314 316,66	38 723,83	227 521,03
OP 040	Opérations d'ordre	28 000,00	27 406,80	-
	TOTAL DEPENSES INVEST	1 342 316,66	66 130,63	227 521,03
INVESTISSEMENT RECETTES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	RAR
op 001	solde exécution exercice anté	717 316,66	0	
10	dotations et fonds divers	200 000,00	200 000,00	
	RECETTES REELLES INVEST	917 316,66	200 000,00	-
OP 021	Virement de la section fonction	375 000,00		
OP 040	OP ORDRE	50 000,00	48 987,55	
	TOTAL RECETTES INVEST	1 342 316,66	248 987,55	-
	RESULTATS PREVISIONNELS section investissement 2024	-	182 856,92	
	BESOINS EN FINANCEMENT (positif)			227 521,03

SECTION FONCTIONNEMENT			
FONCTIONNEMENT DEPENSES			
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024
11	Charges à caractère general	52 700,00	29 850,44
12	Charges de personnel	12 000,00	7 094,30
22	dépenses imprévues	2 280,70	-
65	Autres charges de gestion	10,00	0,34
	DEPENSES REELLES FONCT	66 990,70	36 945,08
23	Virement à la section invst	375 000,00	0
OP 042	opérations d'ordre	50 000,00	48 987,55
	TOTAL DEPENSES FONCT	491 990,70	85 932,63
FONCTIONNEMENT RECETES			
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024
OP 002	Resultat ex antérieurs	263 910,12	-
70	Produits des services	170 000,00	151 265,83
74	Subventions d'exploitation	150,00	-
75	Autres produits de gestion	10,00	-
77	Produits exceptionnels	29 920,58	29 920,58
	RECETTES REELLES FONCT	463 990,70	181 186,41
Op 042	opérations d'ordre	28 000,00	27 406,80
	TOTAL RECETTES FONC	491 990,70	208 593,21
	RESULTATS PREVISIONNELS dep/recettes reels 2024	-	144 241,33
	RESULTATS PREVISIONNELS section fonctionnement 2024		122 660,58
	RESULTATS CUMULES PREVISIONNELS FNT 2024		386 570,70

2.1.4 Budget annexe assainissement

SECTION INVESTISSEMENT				
INVESTISSEMENT DEPENSES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	RAR
20	Dépenses imprévues	14 097,89	-	
CH 21	PGM 100- op non affectées	113 148,00	-	4 070,00
	PGM 103- schema asst	597 133,75	-	70 796,25
	PGM 109- reseaux	85 533,52	-	25 533,52
CH 16	emprunts et dettes	33 381,75	33 381,75	
CH 13	Subventions d'investissement	117 245,00	-	
	DEPENSES REELLES INVEST	960 539,91	33 381,75	100 399,77
OP 040	Opérations d'ordre	55 290,00	55 289,81	-
	TOTAL DEPENSES INVEST	1 015 829,91	88 671,56	100 399,77
INVESTISSEMENT RECETTES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	RAR
op 001	solde exécution exercice anté	375 339,91	0	
10	dotations et fonds divers	200 000,00	200 000,00	
13	subventions d'investissement	117 245,00	25 976,30	91 268,70
	RECETTES REELLES INVEST	692 584,91	225 976,30	91 268,70
OP 021	Virement de la section fonction	90 000,00	-	
OP 040	OP ORDRE	116 000,00	114 174,07	
	TOTAL RECETTES INVEST	898 584,91	340 150,37	91 268,70
	RESULTATS PREVISIONNELS section investissement 2024	-	251 478,81	
	BESOINS EN FINANCEMENT (positif)			9 131,07
SECTION FONCTIONNEMENT				
FONCTIONNEMENT DEPENSES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	
11	Charges à caractère general	15 000,00	3 779,38	
12	Charges de personnel	12 000,00	7 094,30	
22	dépenses imprévues	3 000,18	-	
65	Autres charges de gestion	10,00	-	
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	-	
	DEPENSES REELLES FONCT	45 010,18	10 873,68	
23	Virement à la section invst	90 000,00	0	
OP 042	opérations d'ordre	116 000,00	114 174,07	
	TOTAL DEPENSES FONCT	251 010,18	125 047,75	
FONCTIONNEMENT RECETES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	
OP 002	Resultat ex antérieurs	65 719,18	-	
70	Produits des services	130 000,00	116 536,26	
1	Autres produits de gestion	1,00	0,37	
	RECETTES REELLES FONCT	195 720,18	116 536,63	
Op 042	opérations d'ordre	55 290,00	52 289,81	
	TOTAL RECETTES FONC	251 010,18	168 826,44	
	RESULTATS PREVISIONNELS dep/recettes reels 2024	-	105 662,95	
	RESULTATS PREVISIONNELS section fonctionnement 2024		43 778,69	
	RESULTATS CUMULES PREVISIONNELS FNT 2024		109 497,87	

2.1.5 Budget annexe régie de transports

SECTION INVESTISSEMENT				
INVESTISSEMENT DEPENSES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	RAR
21	Immobilisations corporelles	87 201,05	-	
	<i>DEPENSES REELLES INVEST</i>	<i>87 201,05</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
OP 040	Opérations d'ordre	6 096,09	6 096,09	-
	TOTAL DEPENSES INVEST	93 297,14	6 096,09	-
INVESTISSEMENT RECETTES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	RAR
op 001	solde exécution exercice anté	81 117,96	-	
	<i>RECETTES REELLES INVEST</i>	<i>81 117,96</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
OP 040	OP ORDRE	12 179,18	12 179,18	
	TOTAL RECETTES INVEST	93 297,14	12 179,18	-
	RESULTATS PREVISIONNELS section investissement 2024	-	6 083,09	
	BESOINS EN FINANCEMENT			-
SECTION FONCTIONNEMENT				
FONCTIONNEMENT DEPENSES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	
11	Charges à caractère general	38 900,00	37 408,24	
12	Charges de personnel	23 000,00	22 939,14	
22	dépenses imprévues	323,52	-	
	<i>DEPENSES REELLES FONCT</i>	<i>62 223,52</i>	<i>60 347,38</i>	
OP 042	opérations d'ordre	12 179,18	12 179,18	
	TOTAL DEPENSES FONCT	74 402,70	72 526,56	
FONCTIONNEMENT RECETES				
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024	
OP 002	Resultat ex antérieurs	38 306,61	-	
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	26 123,43	
	<i>RECETTES REELLES FONCT</i>	<i>68 306,61</i>	<i>26 123,43</i>	
Op 042	opérations d'ordre	6 096,09	6 096,09	
	TOTAL RECETTES FONC	74 402,70	32 219,52	

2.1.6 Budget annexe SAAD

SECTION FONCTIONNEMENT			
FONCTIONNEMENT DEPENSES			
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024
11	Charges à caractère general	22 000,00	7 995,41
12	Charges de personnel	1 078 500,00	923 806,14
16	Dépenses afférentes à la struct	16 120,00	13 292,88
	DEPENSES REELLES FONCT	1 116 620,00	945 094,43
OP 042	opérations d'ordre	-	-
	TOTAL DEPENSES FONCT	1 116 620,00	945 094,43
FONCTIONNEMENT RECETES			
CHAPITRES	LIBELLES	BP2024	EXECUTION 2024
op 002	Excédent reporté	54 263,46	-
17	Produits de la tarification	755 120,00	763 215,92
18	Autres produits relatifs à la stru	200 000,00	211 203,16
	RECETTES REELLES FONCT	1 009 383,46	974 419,08
Op 042	opérations d'ordre	-	-
	TOTAL RECETTES FONC	1 009 383,46	974 419,08
	RESULTATS PREVISIONNELS dep/recettes reels 2024	-	29 324,65
	RESULTATS PREVISIONNELS section fonctionnement 2024		29 324,65
	RESULTATS CUMULES PREVISIONNELS FNT 2024		83 588,11

Budget vert

L'article 191 de la loi de finances pour 2024 a introduit une annexe environnementale obligatoire pour les collectivités de plus de 3 500 habitants. Cette annexe, intitulée « Impact du budget pour la transition écologique » doit être jointe au compte administratif ou au compte financier unique. Elle vise à mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique en valorisant les choix d'investissement ayant un effet positif sur l'environnement.

Le « budget vert » est un outil qui analyse les investissements réalisés en termes de contribution positive ou négative à la transition écologique. Il permet aux collectivités de mieux aligner leurs politiques budgétaires avec les objectifs environnementaux. La commune devra produire cette annexe pour les budgets principaux et annexes soumis aux instructions budgétaires et comptables M4 et M57.

2.2 Endettement et autofinancement

Au 31/12/2024, le capital de la dette restant dû est de 2 987 240.55 euros. L'endettement de la commune reste sous contrôle, avec un ratio dette/recettes de 56.7% (2 987 240/5 266 837), conforme aux recommandations de gestion saine.

L'épargne brute générée par l'exercice 2024 (recettes réelles-dépenses réelles) est de 652 111 euros. Rapportée à l'épargne brute, la capacité de désendettement est de 4.58 ans.

Cependant, la commune reste vigilante sur la gestion de son endettement au regard de l'évolution des recettes et des dépenses.

L'autofinancement net estimé à 286 733 euros permet d'envisager de quelques investissements prioritaires sans compromettre l'équilibre budgétaire. En effet, il n'y aura pas de recours à l'emprunt pour réaliser les projets à conduire en 2025.

En 2025, le montant de l'annuité de la dette sera de 439 820.06 euros, dont 365 378.99 euros de remboursement du capital et 74 441.07 d'intérêts.

La collectivité a ouvert une ligne de trésorerie de précaution, d'un montant de 300 000 euros en 2024. La ligne n'a pas été utilisée. Cependant, il est envisagé de la reconduire en 2025, compte tenu des retards de paiements et des incertitudes sur les crédits budgétaires des subventions pour l'exercice 2025. La ligne de trésorerie permettra le cas échéant de faire face aux dépenses courantes dans l'attente des versements effectifs des subventions ou dotations attendues.

2.3 Orientations, projections et perspectives budgétaires 2025

En 2025, la prudence est de mise. La commune prévoit la stabilisation de ses ressources, tout en adaptant son plan d'investissement. La gestion prudente de l'endettement et l'optimisation des dépenses permettront de poursuivre et de soutenir des projets structurants pour la commune et ses habitants.

Les projets d'investissements seront inscrits au budget 2025, cependant, les opérations seront lancées seulement lorsque la collectivité aura reçu un engagement des financeurs pour verser les subventions. En effet, face à la réduction des moyens, le financement des opérations nouvelles est incertain. L'état a fortement limité le nombre de demandes de subventions déposées par les collectivités.

2.3.1 Priorités en investissement

Investissements 2025 sur budget principal

Le montant total des nouveaux investissements est estimé à 471 150 ttc

Les subventions sont estimées à 165 500 euros

- Services à la population : création d'une classe maternelle par transformation d'un logement. Le cout de l'opération est estimé à 226 650 euros.
- Aménagement des ateliers Pons : équipement des locaux. Cout estimé à 110 000 euros en 2025
- Renouvellement des jeux destinés aux enfants : 17 900 euros
- Renouvellement du parc informatique (commune et écoles) : estimé à 60 000 euros
- Renouvellement des équipements et aménagements : estimé à 40 000 euros
- Comblement de marnières : estimé à 16 600 euros
- Renouvellement des équipements d'éclairage urbain

Investissements 2025 sur budgets annexes

L'étude sur le schéma directeur d'assainissement, qui a pris fin en décembre 2024, a mis en évidence des travaux importants à réaliser. L'étude préconise en priorité des travaux d'aménagements, de déconnexion ainsi que des remplacements et de réparation des réseaux, pour un montant total de 3,5 millions d'euros HT, soit 4,2 millions TTC.

Il est impératif d'engager les travaux dès 2025 avec une programmation sur 4 ans. Cette programmation doit intégrer la prise de compétence par la communauté de commune pour la gestion de l'eau potable et l'assainissement, prévue au 1^{er} janvier 2026.

Pour l'eau potable, le programme de travaux concerne essentiellement le remplacement et la réparation des canalisations, afin d'améliorer le rendement des réseaux et réduire drastiquement la perte d'eau. Le programme élaboré en concertation avec le délégataire, prévoit un montant total de 1 million d'euros sur 3 ans.

En 2025, les travaux envisagés en investissement sur le réseau d'assainissement sont évalués à 800 000 euros hors taxe. Sur le réseau d'eau potable, le montant prévisionnel est de 500 000 euros hors taxe. Les subventions potentielles pour ces investissements sont en cours d'estimation.

En ce qui concerne le budget annexe régie de transport, un bus scolaire doit être remplacé en 2025. Un marché public sera établi pour un montant estimé entre 180 000 euros et 228 000 euros TTC. Les modalités d'acquisition sont en cours d'analyse pour accompagner le choix de la collectivité : achat avec emprunt, location, location avec option d'achat...

2.3.2 Une attention particulière sur la section fonctionnement du budget principal

Sur le budget principal commune, la section fonctionnement nécessite d'approfondir d'une part, les pistes pour réduire les dépenses, et d'autre part, les pistes pour renforcer les recettes.

D'ores et déjà, la collectivité met en place un effort de réduction de 15% des dépenses de fonctionnement, hors charges incompressibles. Les charges du chapitre 12 font l'objet d'une attention particulière et toute piste permettant de réduire les dépenses de personnel sera examinée avec attention.

Parmi les pistes de réduction déjà engagées, on peut citer :

- Externalisation des travaux récurrents, chronophages, réalisés en régie : tonte, désherbage, fauchage...
- Renouvellement par des équipements peu consommateurs en énergie et en fluide : LED, appareils basse consommation...
- Audits énergétiques en vue de programmer les travaux de rénovation ou d'isolation des bâtiments communaux
- Mutualisation des équipements et matériels : entretien des locaux, véhicules...

En termes de recettes, la commune maintient une politique fiscale stable, sans augmentation significative des taux d'imposition. En effet, la hausse de l'impôt ne peut être vue perçue comme la panacée pour augmenter les ressources communales.

En revanche, la recherche de financements extérieurs reste une source fiable et valorisante pour augmenter les recettes de fonctionnement.

C'est dans ce sens que le centre socio-culturel La Parenthèse se voit doter d'un budget annexe en 2025.

L'objectif premier est de mieux analyser les dépenses de la structure en lui attribuant un budget propre. Cette identification va permettre au centre socio-culturel d'émarger sur financements spécifiques à ses activités auprès de partenaires publics et privés.

En 2025, le montant de la subvention accordée par la commune pour le fonctionnement du centre social s'élève à 250 000 euros. En revanche, le chapitre 12 du budget principal sera allégé du montant des charges de personnel du centre socio-culturel, soit 550 000 euros.

En conclusion, le budget 2025 s'inscrit dans une dynamique de prudence et d'efficacité, visant à concilier le développement communal, la garantie des services publics et la soutenabilité financière.

Quelques chiffres clé sur l'exercice 2024

Population DGF (estimation outil de gestion budgétaire et comptable)	3 880 habitants
Dépenses réelles de fonctionnement / habitant	1 156.99 euros
Recettes réelles de fonctionnement / habitant	1 269.49 euros
Dépenses d'équipement brut/habitant	145 .35 euros
En cours de la dette par habitant	1 479.34 euros
Ratio dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	60.34%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0.68